

Feuille Officielle DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

PARAÎSSANT LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

PRIX DES ANNONCES :

UNE A SIX LIGNES 3 FRANCS.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS . . . 0 FR. 40 GENT.
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

NUMÉRO 34.**JEUDI 22 AOUT 1867.****PRIX DE L'ABONNEMENT :**

UN AN 15 FRANCS.
SIX MOIS 8 »
TROIS MOIS 4 »
UN NUMÉRO 0 FR. 50 GENT.

PARTIE OFFICIELLE

Par décision prise en conseil d'administration dans la séance du 7 août 1867, le Commandant a accordé la concession à titre onéreux :

1^o à M^{me} Aubert, d'un terrain situé au nord de la ville, borné au nord, par la rue Gervais, au sud, par la concession de M^{me} Aubert, à l'est, par la rue Bisson et à l'ouest, par la propriété Demasson (Chéris);

2^o à M. Sheehan, deux terrains : l'un situé au nord de la ville, borné au nord, par un terrain domanial, au sud, par la rue Mamaneau, à l'est, par la place du Cimetière et à l'ouest, par la concession Chapelain (Louis); l'autre situé au nord de la ville, borné au nord, par la rue Gervais, au sud, par le n° 427 du plan cadastral, à l'est, par le n° 422 du même plan et à l'ouest par la rue du Barachois.

Par une décision en date du 7 de ce mois le Commandant a accordé à M. Lefrançois (Victor), l'adjudication de la fourniture du pain frais aux divers rationnaires de l'État, à Saint-Pierre, du 1^{er} janvier 1868 au 1^{er} janvier 1873.

PARTIE NON OFFICIELLE

La fête du 15 août a été célébrée jeudi dernier à Saint-Pierre, avec tout l'éclat que les modestes ressources de notre localité permettent de lui donner; mais ce n'est pas

l'éclat de la fête qui nous a le plus particulièrement frappé ; c'est l'air de contentement, de joie naïve, de gaieté franche répandu sur toutes les physionomies, attestant ainsi hautement, sans qu'il fut possible de s'y méprendre, que notre fête nationale est la fête de prédilection des habitants de Saint-Pierre. Et pouvait-il en être autrement ? Personne ici n'ignore que la sollicitude du Gouvernement de l'Empereur s'étend également sur tous les points de ce vaste Empire, et les bienfaits reçus sous le régime actuel, bienfaits dont les heureux résultats grandissent chaque jour devaient faire et ont fait naître dans tous les cœurs la reconnaissance qui s'affirmait jeudi avec tant d'expansion.

Le 14 au soir, conformément au programme, des salves d'artillerie tirées par la batterie de terre et par la Mouche, et répétées le 15 au matin, sont venues annoncer et ouvrir la fête. A dix heures, le Commandant a passé sur la place du Gouvernement, la revue des troupes. Une demi-heure après, escorté par tous les fonctionnaires réunis en cortège, il s'est rendu à la messe. L'autel était paré de fleurs charmantes groupées avec goût. La musique dirigée par les frères a fait entendre plusieurs morceaux fort bien appropriés à la solennité du jour et exécutés avec un ensemble et un entrain qui nous ont permis de constater chez elle de très-reels et très-sensibles progrès. La messe fut terminée par le *Te Deum*, chanté au son des cloches et au bruit de l'artillerie.

Les régates ont commencé vers deux heures. Le temps, brumeux le matin, était devenu magnifique dans l'après-midi. Aussi les régates avaient-elles attiré sur la route de Gueydon, toute la population de Saint-Pierre.

Une chaleur presque tropicale desséchait les gosiers et de nombreux industriels avaient, de distance en distance, établi le long de la route des tentes sous lesquelles des rafraîchissements étaient vendus aux altérés.

La tente de la commission, ornée de nombreux pavillons avait été établie près du ruisseau Courval. Le murmure de ce ruisseau ne suffisant pas pour appaiser la soif, la commission des régates, avec une gracieuseté dont il faut lui être reconnaissant, fit circuler, parmi les personnes qu'elle avait invitées à s'asseoir sous sa tente hospitalière, de nombreux rafraîchissements qui furent parfaitement goûtsés.

Les courses nautiques ont été très-animées. Cependant la faiblesse de la brise a un peu nui aux courses à la voile. En revanche celles à l'aviron ont été on ne peut plus intéressantes. Nous donnons plus loin les noms des heureux vainqueurs.

De quatre à cinq heures ont eu lieu les courses en sac. Chacun connaît les grotesques effets produits par ces grands maillots qui se démènent bizarrement et font souvent des chutes peu dangereuses, aux éclats de rire de l'assistance. Les prix ont été sérieusement disputés et l'aspersion finale des vainqueurs a contribué à égayer la foule déjà de fort belle humeur.

A six heures et demie, autour d'une table magnifiquement servie, le Commandant a réuni les principaux fonctionnaires et quelques-uns des notables habitants de Saint-Pierre, l'exigüité de son hôtel dont les proportions, il faut bien le dire, ne sont plus en rapport avec l'accroissement de la colonie, ne lui ayant pas permis d'étendre davantage ses invitations. Le repas a été précédé d'un

FEUILLETON.**DEUX AMOURS MATERNELS** ⁽¹⁾

(ROMAN INÉDIT).

Madeleine se soumit de bonne grâce à cette apparente fantaisie de la comtesse, qui cachait ainsi, sous une plaisanterie innocente, l'oubli qu'elle ne voulait pas avouer avoir commis. Nous verrons plus tard les terribles conséquences d'un fait en apparence si insignifiant.

Il y avait huit jours que la comtesse était heureusement accouchée, et déjà elle était presque rétablie. Madeleine, dont la délivrance avait précédé d'une semaine celle de sa jeune maîtresse et qui avait recouvré toutes ses forces, entourait celle-ci de ses soins empressés et pourvoyait aux besoins des deux petits enfants, comme si elle n'eût jamais fait autre chose. C'est que, selon la coutume du village, elle avait eu souvent l'occasion,

que toutes auraient besoin de savoir plus tard ? malgré sa jeunesse, de garder les enfants de pauvres femmes obligées d'aller aux champs, et qu'elle avait acquis ainsi l'expérience des précautions délicates, des attentions maternelles (c'est tout dire), dont ces petits êtres doivent être entourés. Y aurait-il donc de l'inconvénient à ce que nos jeunes demoiselles fussent laissées dans une ignorance moins grande de choses que pres-

Nous avons fait connaître plus haut quelles appréhensions cruelles assiégeaient l'esprit de la comtesse, ignorant encore, au moment où nous sommes rendus, le sort de son mari. Il est inutile d'observer que Madeleine n'était pas moins inquiète. Les deux femmes se communiquaient souvent leurs réflexions pénibles et la similitude de leurs situations rapprochait quelque peu la distance, de la part de la comtesse du moins, qui avait une affection véritable pour Madeleine. Quant à celle-ci, malgré son profond attachement pour sa maîtresse ou plutôt à cause de cet attachement tout dévoué, elle était loin d'avoir conçu la pensée de se familiariser, grâce aux circonstances, avec celle qu'elle cherchait sans doute, mais qu'elle respectait encore plus.

Le neuvième jour après la délivrance de la comtesse, une grande nouvelle se répandit dans le pays. L'Empereur abdiquait ; la paix allait être signée. La paix ! Ce fut là le seul mot que la comtesse entendit et comprit. Que lui importait le reste ? La paix ! C'est-à-dire le re-

tour du comte. Leur repos, leur bonheur assurés à jamais ! Voilà ce qu'elle vit dans cette nouvelle ; voilà ce que, par conséquent, y vit Madelaine. Et les deux femmes de se réjouir, de laisser leurs cœurs se dilater par l'ivresse du bonheur, hélas ! au moment où les maux les plus affreux allaient frapper sur elles à coups redoublés.

Depuis le départ du comte, Madelaine couchait dans la vaste chambre où se trouvait le lit de la comtesse. Les deux berceaux des enfants y étaient également placés l'un à côté de l'autre. C'étaient deux simples berceaux d'osier (la comtesse en avait commandé un à la ville, mais il n'était pas encore prêt), deux berceaux garnis de mousseline blanche. On voit d'ici la tendre sollicitude qui entourait ces deux petits êtres. Lorsque la nouvelle de la paix arriva, Madelaine et la comtesse, folles de joie, ne quittèrent pas les berceaux de la journée, et chacune, de son côté, passa tout son temps à adresser à mi-voix de longs discours sans suite à son BABY, comme s'il eût pu les comprendre.

La nuit arriva, une nuit sans lune, et son approche réveilla, dans l'esprit des deux femmes, des appréhensions d'une autre nature que celles dont nous avons parlé plus haut ; il convient de les faire connaître.

Les cosaques.... A peine ce mot a-t-il été prononcé que déjà le lecteur intelligent (les nôtres le sont tous) s'est dit : « Voilà la cause de l'effroi dont Madelaine et

toast porté par M. le Commandant à la santé de S. M. l'Empereur, pendant que le canon faisait retentir l'air de sa dernière salve.

Durant ce temps la nuit était venue et l'illumination commençait. L'hôtel du Gouvernement, celui de l'Ordonnateur, le Palais de Justice, le Trésor, la Caserne, la Gendarmerie, le Magasin général, etc., étaient brillamment illuminés. Vu de la place du Gouvernement surtout, l'ensemble était des plus satisfaisants et nous faisait songer aux féeries de notre belle France. Mais nous ne devons point être jaloux des splendeurs de la Mère Patrie, car nous l'avons déjà dit, il y a un point de vue et c'est le principal, sous lequel la fête du 15 août à Saint-Pierre, ne le cédaient à aucune autre. C'était celui du bonheur avec lequel chacun, sans arrière pensée d'aucune sorte, a pris part à une fête qui était la sienne à vrai dire, puisque chacun comprend ici que la prospérité du pays est intimement liée à celle du Souverain incomparable qui nous gouverne.

Jusqu'à onze heures du soir les rues ont été sillonnées par une foule considérable qui venait voir les illuminations et jouir en même temps d'une température délicieuse. Un peu plus tard notre paisible cité avait repris son calme habituel.

Selon un usage judicieusement établi le tir national, annexe de la fête du 15 août, avait été fixé à dimanche 18 du courant.

En réfléchissant que ce pays est surtout un pays de pêcheurs; qu'il n'existe pour ainsi dire pas de gibier à Saint-Pierre et que la difficulté des communications avec Miquelon et Langlade permet à bien peu de personnes d'y chasser d'une manière assidue, un étranger arrivant ici doit se persuader que les amateurs de tir y sont rares. Eh bien ! il n'en est rien. Le tir est ici une véritable passion et parmi ses nombreux adeptes il y en a qui sont réellement d'une très-belle force. Ce qui leur manque souvent, ce sont de bonnes armes; mais avec des fusils déclassés, ils font parfois des choses étonnantes et qui prouvent un long exercice.

Les incertitudes du temps pendant la matinée avaient fait penser à la commission qu'il serait convenable de remettre la fête. Cependant le temps s'étant levé vers neuf heures, elle est revenue sur sa décision. Par ses soins et avec une activité qui lui mérite la reconnaissance de tous ceux qui en ont profité, une tente vaste et commode était dressée sur le sommet d'un petit plateau, non loin de la route d'Iphigénie. Elle a été bientôt garnie par un charmant essaim de dames et de demoiselles. Des raffraîchissements variés et des bonbons y étaient distribués à profusion. La commission avait fait les choses lar-

gement. Les diverses cibles étaient disposées au pied de la colline qui se trouve en face, de l'autre côté de la route. Les tireurs après s'être rassemblés sur la place de l'Empereur, en partirent à midi et demie au son d'une joyeuse musique et sous un soleil resplendissant. Bientôt la fusillade commença et dura sans interruption jusqu'à sept heures du soir. Nous publions ci-après les noms de ceux qui ont remporté les prix :

RÉGATES

Canots, Yoles et Baleinières, de plaisance à cinq avirons et au-dessus.

1^{er} PRIX. — Yole du Commandant, patron Bataille.
2^e PRIX. — Yole Victoria, à M. Frecker.
3^e PRIX. — Yole Surprise, à M. Demalvilain.

Canots, Yoles et Baleinières de plaisance à la voile.

1^{er} PRIX. — Zutt, à M. Demalvilain, patron Ledret (Prosper).
2^e PRIX. — Smuggler, à M. Lefrançois, patron Hamayon.
3^e PRIX. — Ecrevisse, patron Gautier, (Isidore),

Pirogues à la voile (Pilotes)

PRIX UNIQUE. — Ledret (Eugène).

Canots, Yoles et Baleinières, à 4 avirons et au-dessous

1^{er} PRIX. — Fantaisie à M. Demalvilain.
2^e PRIX. — Canot de M. Prima.
3^e PRIX. — Canot du Commandant.

Pirogues de pêche, Chaloupes de pêche et Goëlettes de pêche à la voile, au-dessus de 8 tonneaux.

1^{er} PRIX. — Planète n° 2, à M. Pépin (Th.).
2^e PRIX. — Joséphine, à M. Zugaramurdy.
3^e PRIX. — Nanette, à M. Casimir Rigaud.

Warys

1^{er} PRIX. — Pacha, à M. Chauvin.
2^e PRIX. — Indomptable, à M. Nouvel.

Goëlettes au-dessus de 8 tonneaux.

PRIX UNIQUE. — Tistle, patron et armateur Larder (Abraham).

TIR NATIONAL

Prix d'honneur

1^{er} PRIX. — M. Leborgne (Louis).
2^e PRIX. — M. Joret (Barthelemy).

Prix de Precision.

1^{er} PRIX. — M. Benning (Henry).
2^e PRIX. — M. O'Grady.

la comtesse étaient saisies à l'approche de la nuit. Et cela est vrai.

Nous n'aimons point à faire de portraits quand ils nous paraissent inutiles et, comme chacun sait quels étaient les cosaques et quels méfaits leur sont justement reprochés, nous nous bornerons à raconter.

Eglemont, éloigné alors de la grand'route et situé dans le vallon que nous avons décrit en commençant, Eglemont avait, jusqu'à présent, été épargné par ce fléau qu'on nommait les cosaques. Mais, la veille du jour où nous sommes parvenus dans notre récit, les appréhensions des paisibles citoyens du bourg avaient augmenté d'une manière sensible, car ils venaient d'apprendre qu'à moins d'une demi-lieue de distance, un petit village dépendant de la commune avait été assailli et pillé par une bande de ces vautours à visages humains. Quel ne fut pas l'effroi des gens d'Eglemont, lorsque, le matin du jour dont nous parlons, celui où avait commencé à circuler la nouvelle de la paix, ils virent, en se rendant à la messe (c'était un dimanche), cinq ou six individus bizarrement accoutrés, qui rôdaient sur la place de l'église. Ces individus n'avaient pas d'armes, apparentes du moins, mais leurs costumes et leurs physionomies farouches ne pouvaient permettre aucun doute sur leur identité. C'étaient bien des cosaques ! Ils regardaient de tous côtés fort curieusement. Chaque habitant d'Eglemont frémisait de tous ses membres en voyant

ces sauvages jeter d'avides regards sur sa maison, que, déjà, dans son esprit troublé, il se représentait livrée au pillage.

Ce même dimanche, la comtesse, profitant d'une calme et radieuse matinée de printemps, avait voulu, selon l'usage, faire ses relevailles, et s'était, dans ce but, rendue à la messe. Elle vit, comme tout le monde, les sinistres rôdeurs dont nous venons de parler et il est presque inutile de dire qu'elle ne fut pas la moins émuée par cette apparition de mauvais augure. Ses craintes étaient, en vérité, faciles à comprendre. Le château d'Eglemont, alors privé de son chef, d'un fidèle et vaillant serviteur comme Jean, se trouvait presque sans défense aucune en présence de la moindre agression. Nous disons presque, car il y avait Joseph, sur lequel on pouvait compter; mais Joseph avait déjà cinquante ans à cette époque. C'était, on le voit, une médiocre garantie. En outre, le château, éloigné du bourg de plusieurs centaines de mètres, était complètement isolé. Personne ne s'étonnera donc qu'en voyant arriver la nuit dans de pareilles circonstances, la comtesse et Madeleine, impressionnées péniblement par l'apparition peu rassurante du matin, se soient senties prises de frayeur et de crainte.

La chambre à coucher de la comtesse, chambre où couchait aussi Madeleine comme cela a déjà été expliqué plus haut, se trouvait située au premier étage.

TIR AU FUSIL.

1^{re} Section

1^{er} PRIX. — M. Augier de Maintenon.
2^e PRIX. — M. Ledinot

2^e Section

1^{er} PRIX. — M. Daguerre (Joseph).
2^e PRIX. — M. Joret (Barthelemy).

3^e Section

1^{er} PRIX. — M. Demalvilain (Léonce).
2^e PRIX. — M. Vigneau (Désiré).

4^e Section

1^{er} PRIX. — M. Blin (Pierre).
2^e PRIX. — M. Morel (Jean-Baptiste).

Le 15 septembre prochain, à 1 heure de relevée, il sera procédé par l'Ordonnateur, dans le lieu ordinaire de son secrétariat, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées et au rabais, de la construction d'une chapelle en bois à l'île Aux Chiens.

Le cahier des clauses et conditions relatives à cette entreprise est déposé au Détail des Travaux et Approvisionnements, où l'on pourra en prendre connaissance jusqu'au jour de l'adjudication, tous les jours d'ouverture des bureaux, de 10 heures à 5 heures.

POSTE AUX LETTRES.

La goëlette postale *Stella-Maris*, venant de Sydney, a mouillé dans le port de St Pierre, le 20 août, à midi 1/2.

Elle a apporté la correspondance d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, du 2 août 1867.

Passagers : M. James, négociant de la Nouvelle-Ecosse et deux passagères anglaises.

Cette goëlette repartira pour Sydney, avec la correspondance de la colonie pour les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe, le jeudi 22 août.

Le sac aux lettres sera levé à 6 heures du soir le même jour.

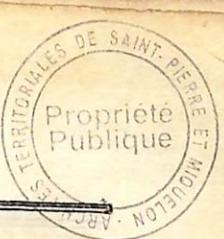
INSCRIPTION MARITIME.

AVIS

Un wary, en très-bon état, portant le nom de *Priam* (n° 571), a été sauvé dans les environs de l'île Verte et est déposé à l'île aux Chiens, dans l'échourie du sauveteur.

Aussitôt après son dîner, Marie d'Hauteville qui avait, pour la première fois depuis ses couches, pris son repas au rez-de-chaussée, dans la salle à manger ordinaire, remonta avec Madeleine dans la chambre à coucher. Là les deux femmes, comme d'habitude, s'occupèrent des soins à donner aux enfants. Bientôt la nuit survint amenant avec elle un brouillard froid et humide, qui contrastait fortement avec l'agréable chaleur d'une limpide journée de printemps. Enveloppés dans leurs langes, enfermés dans leurs rideaux blancs, les deux petits enfants, bien repus du lait maternel, dormaient d'un sommeil paisible; mais la comtesse ressentit bientôt, malgré la clôture des appartements, l'atteinte pénétrante du brouillard qui s'était élevé dans le vallon, et, pour s'en préserver, elle passa avec Madeleine dans le salon où un feu vif avait été allumé par son ordre. Cette salle, dont les fenêtres donnaient sur la façade principale du château, n'était séparée de la chambre à coucher que par un simple mur. Une porte mettait les deux pièces en communication directe. Le moindre cri des enfants pouvait donc être entendu du salon; aussi la comtesse s'y rendit-elle sans aucune appréhension à leur égard. Elle se plaça devant le feu, dans une grande chaise longue, et Madeleine s'assit à ses pieds sur un tabouret.

Si quelque lecteur exigeant se demandait ici pourquoi la comtesse n'avait pas fait faire le feu dans sa chambre à coucher, nous lui fournirions de suite l'ex-



FAITS DIVERS.

Pont international entre Douvres et Calais

A différentes époques, on s'est préoccupé des moyens de relier la France à l'Angleterre par une voie directe qui permet le transit sans transbordement entre les deux pays, et il est peut-être réservé à notre temps de voir s'accomplir cette grande œuvre à laquelle M. Ch. Boutet, ingénieur français, vient aussi d'apporter son concours.

Le projet conçu et mûrement étudié par cet inventeur consiste dans l'établissement d'un pont entre le cap Blanc-Nez, près de Calais, et le Shakespeare-Cliff, près de Douvres. La distance qui sépare ces deux points est d'environ 33 kilomètres. Le tablier de l'ouvrage serait supporté par dix tresses métalliques et parallèles, formées de câbles de fil de fer, exécutées sur place, montées sur champs, c'est-à-dire verticalement, reliées et maintenues par des entre-toises et des croisillons de fer, de manière à rendre tous les éléments solidaires et à répartir également la charge sur tous les points. Les câbles seraient soutenus, pendant la construction des tresses, par trente-deux piles en fer posées à un kilomètre les unes des autres, sur une tresse longitudinale, dite de fondation, dont les extrémités seraient fixées au pied des culées. Cette tresse, suivant le projet consiste dans soixante forts câbles (galvanisés et enveloppés d'un fourreau de gutta-percha), tendus parallèlement à deux mètres les uns des autres, reliés par des attaches perpendiculaires, formés de câbles plus petits s'entrelaçant et entre-croisant les câbles longitudinaux afin de les maintenir dans leur écartement. Ces attaches sont exécutées au moyen d'un treuil, soulevant les câbles à fleur d'eau au moment de l'opération, et qui est monté sur un radeau mû par une machine à vapeur.

Ce sol de fondation, étant ainsi constitué sur une largeur de cent-vingt mètres, est prolongé à seize mètres de profondeur dans la mer ; il est soutenu par des bouées en tôles fixées aux câbles. D'autres bouées, plus petites, flottant à la surface et également adaptées aux câbles, indiquant la position de la tresse de fondation. Les piles sont montées à l'avance aux pieds des culées et remorquées ensuite à la place qu'elles doivent occuper par des bateaux à vapeur. Elles sont soutenues par des bouées dont la principale est mobile, ce qui permet, au moyen d'une forte vis verticale, de descendre et de remonter les piles à volonté. Une pile intermédiaire, se démontant sans peine est transportée successivement entre chaque travée, au fur et à mesure

de l'avancement des travaux, afin de faciliter la confection des tresses verticales devant supporter le tablier. Le tressage se fait à la main et consiste simplement à entrelacer les câbles longitudinaux, dits de chaîne, avec des câbles plus petits dits de trame s'entre-croisant obliquement pour former des losanges.

Les ouvriers sont placés sur des échafaudages en bois montés sur des tresses horizontales, tendues d'une pile à l'autre et munies d'une planche ou parquet. Le tablier a 104 mètres de largeur ; il repose sur des sections de voûtes en fer rigide, supportées par des entre-toises. Il s'élève en pente douce de six millimètres à partir de chaque culée jusqu'au milieu du pont. Les tresses verticales servant de poutrelles ont cent quarante mètres de hauteur aux culées et vingt et un mètres à la clef. L'édifice présente ainsi la forme d'une voûte immense, à courbe presque insensible, mais plus que suffisante, suivant l'auteur du projet, pour obvier aux effets de dilatation et d'affaissement résultant du passage des trains. Un système de barrage élastique constituant une saillie de dix mètres autour de chaque pile, amortirait le choc, aux cas où un navire désamarré serait jeté contre une pile par les tempêtes. Enfin, des phares installés sur les piles, serviraient de guides pendant la nuit et par les temps de brouillard. Une fois les travaux achevés, l'inventeur supprime les piles et les tresses de fondation, et obtient ainsi un pont d'une seule jetée qui pourrait, d'après le projet, être achevé en cinq ans et coûterait environ 400 millions, en y comprenant les dépenses imprévues.

Un autre projet étudié par M. Boutet consiste à faire supporter les tresses soutenant le tablier par dix piles, installées à demeure sur le lit de la mer qui présente, d'après les sondages, des pentes régulières, et offre toute la solidité désirables. Ces piles seraient espacées à trois kilomètres les unes des autres, et ouvriraient, par conséquent de larges passages aux navires. Cinq piles intermédiaires et portatives faciliteraient le travail. On supprimerait ainsi la tresse de fondation et comme l'action exercée par les pressions latérales seraient réduites à 1/10^e de celle du premier projet, il deviendrait inutile de donner une aussi grande largeur à l'édifice. On pourrait diminuer le nombre et la hauteur des tresses ; le tablier n'aurait en conséquence que quarante mètres de largeur. Il serait supporté par quatre tresses verticales de trente-deux mètres de hauteur. Ce second projet, moins séduisant peut-être que le premier, mais beaucoup plus simple et d'une exécution plus facile, entraînerait une dépense de 150 millions. (*Moniteur universel*).

Statistique des sinistres maritimes d'avril 1867.

Il résulte des publications de l'administration du *Bureau Véritas* de Paris, que le nombre des navires perdus totalement, pendant le mois d'avril dernier, s'est élevé à 265, savoir : 100 navires anglais, 25 américains, 25 français, 20 prussiens, 17 norvégiens, 15 hollandais, 10 russes, 7 autrichiens, 6 suédois, 5 danois et 35 de différents pavillons. — Le nombre de steamers perdus pendant le mois d'avril s'élève à 9 ; des navires condamnés, à 15 et des navires supposés perdus corps et biens, par suite d'absence de nouvelles, à 26.

Le nombre des navires perdus, du 1^{er} janvier au 31 mars, s'élevait à 902. En y ajoutant ceux perdus en avril, soit 265, on a un total de 1,167 navires perdus totalement du 1^{er} janvier au 30 avril 1867. Pendant la même période de 1866, le nombre était de 1,136 : c'est donc une augmentation, pour 1867, de 31 navires.

(*Journal de Granville*).

ANNONCE HYDROGRAPHIQUE.

OCÉAN ATLANTIQUE NORD. -- Feu sur le Long Shoal, sound de Pamlico (États-Unis).

Le 31 mai on a remplacé le bateau-feu du Long Shoal, dans le sound de Pamlico, Caroline du Nord, par un phare sur pilotis.

Le nouveau feu est fixe blanc, élevé de 10^m 6 au-dessus du niveau de la mer, et avec une atmosphère claire, on peut le voir d'une distance de 10 milles.

L'appareil d'éclairage est dioptrique ou à lentilles et du quatrième ordre.

La tour est blanche sur pilotis en fer peints en rouge et placés par 2^m 89 de fond, marée moyenne, à 2 milles 1/4 au N. 48° O, de la position du bateau-feu, sur la partie la plus élevée du banc, de sorte que le fond augmente graduellement autour du phare.

Voir série E, n° 378.

Signal de brume sur le phare de la pointe Judith.

Une trompette de brouillard avec une machine à air chaud a été établie à la station du phare de la pointe Judith, et a commencé à fonctionner le 1^{er} juin 1867. L'appareil est disposé de manière à faire entendre des sonneries dont la durée sera de quatre secondes, séparées par un intervalle de vingt-quatre secondes.

Voir série E, n° 234.

ANGLETERRE. -- Feux provisoires à Spithead. (côte S. E.).

Dans l'annonce n° 2, 25 janvier 1867, il avait été dit que deux feux fixes blancs étaient allumés sur une jetée à pilotis établis sur le Sang Head, à mi-

plication suivante : Une circonstance bien vulgaire qui fut pourtant, selon toute apparence, la cause d'une notable portion des malheurs dont nous avons entrepris le récit, tel est le motif qui empêchait la comtesse de faire faire le feu dans sa chambre. Grâce aux progrès de l'art du fumiste, lequel a voulu se mettre au niveau des innovations modernes, on assure (car pour moi, comme le Gouvernement, je ne garantis rien), qu'il n'y a plus de cheminées qui fument, ou du moins que l'on ne puisse empêcher de fumer, si rebelles qu'elles soient aux efforts des honorables industriels qui pourraient, avec un peu de bonne volonté, s'intituler artistes comme tant d'autres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1814 bien des cheminées fumaient et notamment plusieurs d'entre celles du château d'Eglemont, bâti, on se le rappelle, près de deux cents ans avant : cela dit tout. De ce nombre était la cheminée de la chambre à coucher. Voilà pourquoi la comtesse, après une tentative infructueuse de la veille, avait renoncé à y faire faire du feu.

Huit heures venaient de sonner. Après une conversation familière avec Madeleine qui s'occupait, comme distraction, de travaux de broderie, la comtesse avait pris un livre et lisait ; mais on voyait que la lecture n'avait point le pouvoir, ce soir-là, d'absorber son esprit, ses facultés. Laissant tomber le livre sur ses genoux, elle s'abandonnait à ses réflexions et celles-ci, à en juger

par le jeu de sa physionomie mobile, changeaient fréquemment de nature. C'est que la comtesse placée, depuis longtemps déjà, sous l'empire de cette situation douloureuse qu'on appelle l'incertitude, était le jouet des émotions les plus contraires. L'espérance et le décuagement, la joie et la douleur, luttant à armes égales dans son esprit, le bouleversaient sans relâche, comme le souffle d'un vent impétueux remue et démonte la haute mer. Il fallait une fin quelconque à une situation aussi anormale, qui, en se prolongeant encore quelque temps, eut amené une catastrophe. Hélas ! c'était par une catastrophe qu'elle allait se terminer.

Neuf heures venaient de sonner à la pendule du salon. Au dehors régnait des ténèbres épaisses et un morne silence, interrompu seulement par le cri lugubre d'une orfraie qui, tous les soirs, faisait entendre aux habitants du château sa plainte monotone et sinistre. Soudain un cri sauvage, un cri étrange et horrible à la fois, retentit dans l'obscurité. Au même instant d'autres cris lui répondent et, pendant deux ou trois minutes, des clamours assourdisantes se prolongent sans interruption. Madame d'Hauteville, au premier bruit, tombe en faiblesse et perd connaissance ; Madeleine, plus forte, moins impressionnable et cependant très-épouvantée, de son premier mouvement saisit le cordon de la sonnette et l'agit violemment. Puis s'apercevant aussitôt de l'état dans lequel se trouve sa maîtresse, elle prend sur la cheminée un flacon

de sels et s'empresse de le lui faire respirer, en attendant du secours. Tout en donnant ses soins à la comtesse, Madeleine écoute, et, malgré son effroi, elle distingue facilement que les cris des cosaques (car on n'en pouvait douter, c'étaient eux) provenaient de la cour du château.

Ils en veulent au château ; ils vont le mettre au pillage. Telle fut la désolante pensée qui s'empara de l'esprit de Madeleine, et, en présence de cette perspective terrible, vous devez penser quelle fut son anxiété pendant quelques secondes. Déjà elle entendait ces barbares montant l'escalier ; elle les voyait pénétrer brusquement dans la salle, et, déjà, l'œil fixé sur la porte qui donnait accès dans la chambre à coucher, elle s'apprêtait à voler de ce côté pour défendre, au prix de sa vie, l'entrée de cet asile où reposait son fils bien aimé et celui de la comtesse.

(La suite au prochain n°.)



distance entre Ryde et Nomans-land. -- Un nouvel avis de l'amirauté fait savoir qu'à partir du 1^{er} juin 1867 on allume un feu *fixe rouge* sur l'extrémité de cette même jetée, et que les deux petits feux blancs ci-dessus ont été éteints.

Voyez la série B, n° 52a, et les cartes n°s 2201, 2225.

MANCHE. -- *Éclairage de la basse Seine (côte nord de France).*

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics fait connaître que l'éclairage de la basse Seine, entre Baudebecquet et le Havre, doit être modifié ainsi qu'il suit :

1. Translation du fanal de Caudebecquet (série C, n° 38) sur la digue de la même rive.

2. Installation à titre définitif du fanal à feu *fixe rouge* allumé provisoirement, depuis 1863, sur l'extrémité de l'épi La Roque (n° 43a).

3. Établissement de deux nouveaux feux, l'un (n° 43b) au point d'intersection de la digue Sud de la Seine avec la digue Nord de la Rille; l'autre (n° 43c) à l'extrémité de la digue Nord de la Seine pour signaler l'entrée du canal.

4. Suppression des fanaux de Hode (n° 34) et de Tancarville (n° 35) à dater du 21 avril 1867. On espère que les nouveaux feux ci-dessus pourront être allumés avant la fin de l'année.

Voyez les cartes n°s 945, 949 et 2088.

Modification dans l'éclairage du feu de port de Saint-Martin (île de Ré).

Également, à partir du 1^{er} juillet 1867, le feu du port de Saint-Martin, île de Ré, sera masqué dans une partie de l'horizon, de manière à ne plus envoyer de rayons lumineux dans le S. O. de l'île, où l'on a manifesté la crainte qu'ils ne donnent lieu à des méprises. L'espace angulaire qu'éclairera le feu sera compris entre le N. 78° 27' O. (vrai) et l'E. 34° 2' S. (vrai) par le Nord.

Voyez la série C. n° 164 et 156.

ÉTAT CIVIL.

Saint-Pierre.

NAISSANCES.

11 août. -- Desfeu (Louise-Marie).

16 août. -- Coste (Léon-Auguste).

18 août. -- Lechartier (Alice-Josephine-Marguerite).

DÉCÈS.

7 août. -- Guillaume (Le Lourec), marin 18 ans.

8 août. -- Julie Paturel, femme Heudes, 38 ans.

12 août. -- Marie-Louise Dupin, femme Mahé,

46 ans.

15 août. -- Cormier (Louis-Alfred), 2 ans.

Mouvements du Port.

ARRIVAGES.

BATIMENTS DU COMMERCE.

Navires métropolitains :

15 aout. -- goëlette *Impératrice*, capitaine Béret, venant de la Rochelle, chargée de diverses marchandises.

Navires étrangers :

13 aout. -- goëlette *Mary-Jirvan*, capitaine Lozen, venant de Yarmouth, chargée de bois de construction.

16 aout. -- vapeur Anglais *Golmara*, capitaine Kaorr, venant de St Jean.

Navires métropolitains et goëlettes locales venant des bancs de pêche.

6 aout. -- goëlette *Gagne-Petit*, patron Périgault, 2,500 morues ; -- *Pigeon*, patron Goron, 3,000 morues ; -- *Malouine*, capitaine Marquer, 10,000 morues.

7 aout. -- goëlette *Etoile-Polaire*, patron Rocher, 8,000 morues ; -- *Ticino*, patron Neveu, 10,000 morues ; -- *Vincent*, patron Petit-Pas, 11,000 morues ; -- *Magenta*, patron Cruchon, 2,000 morues ; -- brick *Société*, capitaine Rihouet, 20,000 morues ; -- *Victor-Hugo*, capitaine Lemarchand, 23,000 morues.

8 aout. -- brick *Marie-Gabrielle*, capitaine Guenon 32,000 morues ; -- goëlette *Hippolite*, capitaine Amour, 18,000 morues ; -- *Vengeur*, patron Delisle, 4,000 morues.

9 aout. -- goëlette *Marie-Caroline*, patron Panier, 5,000 morues ; -- *Pêcheur*, patron Raval, 8,000 morues ; -- *Hirondelle*, patron Richard, 4,000 morues ; -- *Joséphine*, patron Gilbert, 6,000 morues ; -- *Augustine*, patron Lessard, 1,500 morues ; -- *Frère-Saur*, patron Vignard, 4,000 morues ; -- *Deux-Frères*, patron Dagorne, 8,000 morues ; -- *Adèle* n° 2, patron Ribet, 5,000 morues ; -- *Jospéhine*, patron Chopin, 5,000 morues ; -- *Eclair*, patron Charpentier, 11,000 morues ; -- *Clémence*, patron Gomériaux, 11,000 morues ; -- *Saint-André*, patron Landrin, 5,500 morues ; -- *Albert*, patron Quesnel, 12,000 morues.

12 aout. -- goëlette *Charles-Henry*, patron Lechandelaire, 6,000 morues ; -- *Oppesut*, patron Noury, 12,000 morues ; -- *Sensitive*, patron Lecœur, 6,000 morues ; -- *Armonie*, patron Ménier, 5,500 morues ; -- *Eugénie-Marie*, patron Chapdelaine, 3,000 morues ; -- *Louis-Jean*, patron Choupeau, 1,000 morues ; -- *Marie-Françoise*, patron Joube, 2,000 morues ; -- *Dauphin*, patron Cérisier, 1,800 morues ; -- *Catalina*, patron Visel, 4,000 morues.

13 aout. -- *Champion*, patron Naulier, 6,000 morues ; -- *Anna-Adèle*, patron Chourito, 9,000 morues ; -- *Napoléon IV*, patron Hebert, 11,000 morues ; -- *Volant*, patron Lemaitre, 4,000 morues ; -- *Jessie*, patron Dauvet, 13,000 morues ; -- *Espiègle*, patron Vigneau, 4,000 morues.

15 aout. -- goëlette *Louise*, patron Pasquer, 5,000 morues ; -- *Récompense*, patron Besnard, 7,000 morues ; -- *Dorade*, patron Girard, 13,000 morues ; -- *Maria*, patron Campion, 12,000 morues.

16 aout. -- *Seulark*, patron Gautier 3,000 morues.

19 aout. -- *Gabrielle*, p. Rouellé, 4,000 morues ; -- *Ema*, patron Cœuret, 2,000 morues.

DÉPARTS.

Navires métropolitains et étrangers partis pour diverses destinations :

13 aout. -- brick *Charles-Marie*, capitaine Philippe, allant à la Martinique.

19 aout. -- brick *Marie-Suzanne*, capitaine Clément, allant à Bordeaux.

Allant sur les Bancs de pêche:

Goëlettes locales:

13 aout. -- *Betsey*, patron Coste ; -- *Harmonie*, patron Mesnier ; -- *Catalina*, patron Visel ; -- *Marie-Emilie*, patron Pernier ; -- *Gagne-Petit*, patron Perrigault ; -- *Saint-Anne*, patron Besnard ; -- *Charles-Henry*, patron Lechandelaire,

14 aout. -- *Emile-Edourd*, patron Girardin ; -- *Anna-Adèle*, patron Churito ; -- *Champion*, patron Noshier ; -- *Jessie*, patron Dauvet.

16 aout. -- *Dorade*, patron Girard ; -- *Louise*, patron Pasquier ; -- *Récompense*, patron Besnard ; -- *Séa-Lark*, patron Gautier.

19 aout. -- *Marie-Rose*, patron Rivouard ; -- *Joséphine*, patron Gilbert ; -- *Marie-Caroline*, patron Panier.

20 aout. -- *Emma*, patron Cœuret ; -- *Reine-des-Anges*, patron Bruère ; -- *Garbielle*, patron Rouellé ; -- *Étoile-du-Matin*, patron Grandais ; -- *Sophie*, patron Chapé ; -- *Marie*, patron Lafond ; -- *Brunette*, patron Lecouplet.

21 aout. -- *Provvidence* patron Ber.

ANNONCES.

VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES.

Le samedi trente et un août 1867, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère du Notaire de la colonie, il sera procédé, à la vente publique et aux enchères, d'un immeuble consistant en :

MAISON D'HABITATION Graves et Salines

Cet immeuble provenant de la succession du sieur Bertaut est borné au nord par les graves Goyètche sur une largeur de 56 mètres, à l'ouest par les mêmes graves sur une largeur de 37 mètres, au sud par la grave Hacala, sur une longueur de 46 mètres, à l'est par la mer sur une largeur de 37 mètres.

Mise à prix. 2,000 fr.

Pour tous renseignements concernant la vente, s'adresser à M^e Salomon, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Saint-Pierre, le 20 août 1867.

Le Notaire

C. SALOMON.

1-2

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital de Saint-Pierre, du 1^{er} au 31 Juillet 1867.

DATES.	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
1	748	747	13 0	13 0	15 0	10 0	S.O.	Jolie brise.	—
2	752	752	15 0	16 5	17 0	12 0	N.O.	Petite brise.	—
3	752	751	15 5	16 0	17 0	11 5	O. N.O.	id.	—
4	754	755	15 0	15 0	16 0	11 0	N.O.	Nuageux.	—
5	756	758	15 5	17 5	18 0	13 0	N. N.O.	Petite brise.	—
6	764	764	16 5	16 0	17 0	12 0	N.O. O.	id.	—
7	760	759	12 0	11 8	12 0	10 0	S.E.	id.	—
8	756	756	14 0	15 5	17 0	10 0	S-O. O.	Forte brise.	Entièrement couvert.
9	759	760	14 5	15 5	16 0	13 0	Calmé.	id.	—
10	762	761	11 5	11 0	13 0	11 0	S-E.	Petite brise.	—
11	760	760	14 0	15 5	17 0	11 0	S-E. S.	Fraîcheur.	—
12	758	756	15 5	12 8	16 0	12 0	O. S-O.	Petite brise.	—
13	760	761	13 0	12 0	15 0	11 5	S-O.	Fraîcheur.	—
14	764	765	14 5	14 0	15 0	12 5	S-E. S-E.	Petite brise.	Très-nuageux.
15	761	760	16 0	19 5	20 0	13 0	E. S-E.	Fraîcheur.	Entièrement couvert.
16	760	761	14 0	12 5	14 5	11 0	E. S-O.	Petite brise.	Très-nuageux.
17	761	763	11 0	12 0	13 0	9 0	E. S-E.	Jolie brise.	Nuageux.
18	768	768	12 5	15 0	15 5	9 5	E. N-E.	Petite brise.	Peu nuageux.
19	769	770	13 0	14 0	15 0	12 0	E. S-E.	Petite brise.	idem.
20	768	765	13 0	12 5	14 0	10 5	S-O.	Léger souffle.	idem.
21	758	757	11 0	12 0</					